COMMUNE de VILLIERS-VINEUX
12 grande rue – 89360 VILLIERS-VINEUX
Tél. 03 86 75 46 57 - Mail : mairie-villiers-vineux@live.fr

BULLETIN MUNICIPAL

I - Fermeture secrétariat :

Le secrétariat sera exceptionnellement fermé le samedi 15 avril 2023 et le jeudi 20 avril 2023 après-midi.

II – Inscription école maternelle :

INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

LES INSCRIPTIONS EN MATERNELLE DES NOUVEAUX ELEVES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 AURONT LIEU :

LE VENDREDI 28 AVRIL DE 16H30 A 18H A L'ECOLE DE JAULGES

SE MUNIR DU LIVRET DE FAMILLE ET DU CARNET DE SANTE.

III – Syndicat des eaux :

Lors du dernier conseil syndical, il a été adopté l'augmentation du prix de l'eau de 10 centimes soit 1,51€ le m^3.

Il est également programmé une recherche de fuite sur la commune par un prestataire extérieur. Cette intervention est prévue du **Lundi 24 au vendredi 28 avril 2023**. Pendant cette opération, la société RDF va injecter un gaz traceur ***(NON TOXIQUE ET INODORE***) dans les canalisations pour détecter ses résurgences au niveau du sol avec un appareil spécifique.

Pendant cette période, le fontainier en profitera pour procéder à la **relève des compteurs d'eau**.

Nous vous remercions de veiller à ce que les citerneaux soient nettoyés avant le passage du fontainier.
Si à la date du relevé, le fontainier, ne peut pas accéder au compteur, il déposera une carte-relève à retourner sous 15 jours. **Passé ce délai une moyenne sur trois ans sera effectuée et facturée.**

Vous pouvez envoyer votre relevé par mail : saep.villiersvineux@orange.fr ou par courrier SAEP 12 grande rue, 89360 Villiers Vineux. Voir carte-relève annexée.

IV - Recensement des jeunes

Les personnes ayant 16 ans révolus, doivent se faire recenser en mairie dans le trimestre de leur naissance, pour effectuer dans leur 17ème année, leur journée défense et citoyenneté et être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

Munissez-vous de votre carte d'identité et veuillez-vous rendre en mairie.

Pour le 1er trimestre, avant le 31 mars
Pour le 2ème trimestre avant le 30 juin
Pour le 3ème trimestre avant le 30 septembre
Pour le 4ème trimestre avant le 31 décembre

V – Administrés :

Nous remercions par avance les nouveaux arrivants de bien vouloir venir se présenter en mairie.
Suite à notre demande depuis quelques années, nous avons déjà 70% d'adresses mail environ. Il nous en manque encore, pensez à nous la communiquer ça nous évite d'imprimer ce qui pourrait être envoyé par mail. Merci de votre compréhension.

…/…

VI - Réalisation budget 2022 & budget primitif 2023

Lors du dernier conseil municipal du 7 avril 2023, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes.

	BASES 2022	BASES 2023	TAUX	PRODUITS
Habitation	38 105	40 810	16,44	6 709
Foncier bâti	218 460	233 900	35,84	83 830
Foncier non bâti	27 378	29 500	52,38	15 452
Cotisation Foncière des Entreprise	9 452	11 300	19,80	2 237
TOTAL				**108 228€**

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023
Charges à caractère général	69 714.87€	41 706,23€	76 887,07€
Charges du personnel	54 550.00€	51 202,63€	64 450,00€
Autres charges gestion courante	70 016.00€	61 257,78€	71 221,00€
Charges financières	6 500.00€	5 872,96€	6 000,00€
FONCTIONNEMENT RECETTES			
Produits et services	5 450.00€	8 266,98€	6 000,00€
Impôts & Taxes	128 000.00€	135 892.83€	128 537,00€
Dotations & participations	65 400.00€	69 703,92€	63 249,00€
Autres produits gestion courante	12 500.00€	17 085,62€	12 700,00€
INVESTISSEMENT DEPENSES			
Remboursement emprunts	16 745.00€	15 986,76€	20 000,00€
Immobilisations corporelles	235 985.93€	130 206,05€	235 995,54€
INVESTISSEMENT RECETTES			
Dotations fonds divers	106 255.18€	106 309,18€	61 902,08€
Subvention d'investissement	45 956.00€	14 640,90€	38 049,00€

Les prévisions d'investissement 2023-2024 sont :

- Création d'une aire de jeux,
- Travaux de voirie,
- Aménagement et sécurité routière,
- Borne de recharge pour voiture électrique
- Entretien des bâtiments, acquisition, photovoltaïque,

VII – Tarifs communaux

Les tarifs de la location de la salle des fêtes et des affouages seront modifiés au 1er septembre 2023 :

	Habitants	Extérieurs	Location commerciale avec vente sur place	Location commerciale sans vente sur place
Week-end & jours férié en semaine	130 €	270 €		
Journée du lundi au vendredi	80 €	150 €	370 €	120 €
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €

Les affouages seront à 4.50€ le stère.

VIII – Vote des taux de la Communauté de communes Serein et Armance :

FINANCES – BUDGET – TAUX DES TAXES LOCALES 2023

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 8 voix contre (M. DELAVAULT avec le pouvoir de Mme BERRICHI, Mme DE BRUIN pour le compte de M. CARRA, Mme BOUROTTE, M DELAGNEAU JL, M. MORINERE, M. FERRAG et M RAMON), 1 abstention (Mme DE BRUIN) et 34 voix pour :

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 comme suit :

Nature	Taux
Taxe d'habitation **TH**	**4.91 %**
Taxe foncière (bâti) **TF**	**5.80 %**
Taxe foncière (non bâti) **FNB**	**18.65 %**
Cotisation foncière entreprises **CET**	**6.80 %**
Fiscalité Professionnelle de Zone **FPZ**	**23.83 %**

FINANCES – BUDGET 2023 – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2023

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **FIXE** les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2023 comme suit :
  - Zone 1 - Centre-ville de Saint-Florentin et habitat collectif : 12.60 %
  - Zone 2 - Brienon-sur-Armançon, centre et collectifs : 12.10 %
  - Zone 3 - L'ensemble du territoire, hors les 2 périmètres déjà évoqués : 11.55%
- **DIT** que le montant total du produit attendu estimé est de 2 675 000 €.

…/…

IX - Nouvelle obligation déclarative "GMBI"

Depuis janvier 2023, tous les propriétaires doivent renseigner la situation d'occupation de leur(s) logement(s).
La déclaration consiste à indiquer :
- à quel titre les locaux sont occupés (résidence principale ou secondaire)
- et, quand ils ne sont pas occupés par eux-mêmes, l'identité des occupants (ou la vacance du bien) ainsi que les loyers.

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés, avant le 30 juin 2023, via Gérer mes biens immobiliers sur **impots.gouv.fr**

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

Cette déclaration est à effectuer à partir de votre espace personnel sur le site impots.gouv.fr OU par téléphone au 0809 401 401 OU en vous rendant auprès de votre centre des Finances Publiques.
Les espaces France Services peuvent vous accompagner également dans cette démarche.
Vous avez **jusqu'au 30 juin 2023** pour effectuer votre déclaration.

X - Bâtiments communaux

Nous vous informons que les vitres de l'église ont été dégradées. Nous vous informons que ces incivilités ont un coût pour la commune et par conséquence un coût également pour vous.
Nous remercions chacun d'entre vous de bien vouloir prendre soin des bâtiments et de notre village.

XI - Cérémonie du 8 mai :

Nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie du 8 mai :
11h00 rendez-vous à la mairie
11h15 cérémonie au monument
Et suivra un verre de l'amitié

XII – Foire et Animation :

Apéro concert avec le groupe FIRST TIME, le vendredi 2 juin 2023 à partir de 19H30
Foire et vide-greniers le dimanche 25 juin 2023

Vous pouvez retrouver la commune :

Sur le site internet
http://mairiedevilliers-vineux.e-monsite.com/

sur Instagram
VILLIERSVINEUX

et Facebook

Horaires d'ouverture :
Mardi de 9h00 à 11h45 et de 15h00 à 18h00 - Jeudi de 10h00 à 11h45 et de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 11h30

SYNDICAT DES EAUX DE VILLIERS VINEUX
TEL : 06.85.80.91.98 ou 03.86.75.47.34
saep.villiersvineux@wanadoo.fr

Monsieur, Madame :

Adresse :

Notre agent est passé le :

afin de procéder à la lecture de votre compteur d'eau.
Etant donné votre absence, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir absolument votre relevé dans les quinze jours. Passé ce délai, une moyenne sera effectuée sur les trois dernières années.

Date	Ancien index	Nouveau index

A envoyer par mail ou par courrier au SIAEP de Villiers Vineux, 12 grande rue, 89360 VILLIERS VINEUX.

…/…

VILLIERS-VINEUX
2 JUIN 2023
APERO-CONCERT

Pop,Folk,Country,Rock

A PARTIR DE 19H30

VENEZ NOMBREUX

VILLIERS-VINEUX

DIMANCHE 25 JUIN

19ème

GRANDE FOIRE ET VIDE GRENIER

2023

PETIT STAND COUVERT
30€/3ML Avec table et chaises

EXPOSANTS AVEC
MATERIEL 20€/LES 3 ML

<<VIDE GRENIER <<PLACES RESERVEES 2€/ML>>

Les places réservées non occupées à 8h seront reprises

BOUDIN

TOMBOLA

Trampoline et structures gonflables
Animation de rue avec
"les Fa dans la gorge"
Poneys et calèche

ENTREE GRATUITE

EXPOSITION DE TRACTEURS ANCIENS

Mme HUGOT 06 71 28 53 13
M.Mme ARVIN-BEROD
06 85 72 69 90
ou 06 34 43 10 90

RESTAURATION SUR PLACE

DOCUMENT IMPRIME PAR NOS SOINS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

ORGANISEE PAR ASSOCIATION "FOIRE ET ANIMATION"

OUVERTURE 6H00